

LA PROMENADE QUELLE RÉNOVATION ? (DOC N°4 10/01/2013)

COMMENTAIRES ET POINTS DE VUE DE L'ASSOCIATION AUX RÉPONSES DE LA VILLE

« Le cours Napoléon est assurément ce que Nantes a de plus beau à faire voir aux étrangers. (Conseil municipal 15/04/1857) »

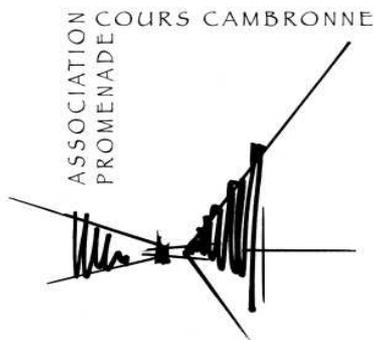
En décembre 2010, dans le cadre d'aménagements à venir place GRASLIN, Cours Cambronne... la Ville de NANTES a engagé « *une démarche de dialogue citoyen* », à laquelle notre Association a apporté une contribution assidue, durant dix-huit mois, concrétisée dans l'exposé du 19 janvier 2012 et retranscrit dans le rapport de l'atelier.

Nous éviterons de commenter une à une les réponses des élus formulées en Juillet 2012 à nos 14 propositions, pour retenir leurs choix : « *...une rénovation à l'identique... restaurer l'éclairage et d'autres éléments de composition du jardin à l'identique...* ».

Les documents d'archives dont certains ont été réunis par le SEVE, montrent que la composition actuelle, est le résultat d'une mise en œuvre partielle du projet d'ensemble, en harmonie, de DRIOLLET, ultérieurement endommagé de modifications de tracés, de plantations supplémentaires mal maîtrisées, préjudiciables entre elles, et à la lecture des bâtiments qu'elles sont censées accompagner et non dissimuler. Constat déjà dressé en 1912, 65 ans après l'érection de la statue de Cambronne.

Les résultats du plan de gestion de 2005, le refus d'introduire, de prévoir la présence exubérante de l'eau, à l'image de la Place Graslin, le refus de protéger les espaces arborés et fleuris, le gardiennage, le projet de parterres supplémentaires, ne sont pas des choix de nature à permettre à la « Promenade » d'atteindre la qualité patrimoniale « contractuelle » des façades qui l'entourent.

En effet le 1er Octobre 1791, c'est-à-dire lors de la vente des 16 parcelles à construire, la Ville s'engage à créer une « Promenade ». A cette époque, une Promenade est un lieu aménagé et planté en vue de l'agrément et de la détente pour la déambulation et les rencontres sociales pour les promeneurs. Les urbanistes intègrent des préoccupations hygiénistes : l'air, l'eau, la photosynthèse, et ...l'exercice physique... Le « Jardin à la Française », toujours à cette époque, prévoit notamment : des perspectives élargies ouvertes à l'infini, une allée très large, des dessins réguliers, géométriques...des parterres, des boulingrins, des plantations taillées au cordeau, où l'eau est omniprésente tout comme le sont les statues et les buis ...



Au même titre que nos prédécesseurs ont bâti suivant les termes du cahier des charges 122 travées strictement identiques, que depuis 1949, 20 copropriétés ou 80 copropriétaires ont obligation de maintenir voire réhabiliter cette unité, la Ville doit aujourd'hui recréer, un espace planté, paysagé, dédié à la promenade, conforme aux normes de l'époque, où l'architecture n'est pas masquée, à partir de composants majeurs à conserver, à valoriser : la statue et ses candélabres, les magnolias, les boulingrins, pour les 100/120 années à venir, de le réaliser, INTÉGRALEMENT, éventuellement sur plusieurs années.

C'est pourquoi, après avis de personnalités qualifiées, l'ASSOCIATION DE LA PROMENADE DU COURS CAMBRONNE, estime qu'au même titre que le furent la Place Royale, la rue Crébillon, et tout récemment la Place Graslin, la PROMENADE MÉRITE UN APPEL A PROJET AUPRÈS D'ARCHITECTES DU PATRIMOINE, DES JARDINS HISTORIQUES, afin qu'elle soit, remarquable comme le sont les façades qui l'entourent... et « assurément ce qu'il y a de plus beau à faire voir aux étrangers ».

Il ne s'agit nullement de dépenser plus, mais de dépenser mieux et obtenir un résultat conforme aux attentes esthétiques de GRASLIN urbaniste, CRUCY architecte voyer concepteurs du lotissement « du Monastère des Grands Capucins », parfaitement imaginées et aquarellées par DRIOLLET architecte voyer en 1845.

Que nous soyons, nantais, administrations, élus, il apparait nécessaire de découvrir ou redécouvrir ce qu'étaient « LES JARDINS ET PROMENADES EN VILLE AU XVIII^e ET XIX^e SIÈCLE », avec l'aide d'historiens, urbanistes, architectes des parcs et jardins historiques. C'est pourquoi vous serez conviés à cette rencontre courant Mars sur ce thème.

Nantes le 10 Janvier 2013 - Le Conseil d'Administration